

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Slap Shot sans nicotine Premium

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : E-liquide pour cigarette électronique.

Utilisations contre indiquées : Pas d'information

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Bordo2.  
Rue : 6 allée de sallegourde.  
Code postal/Ville : 33140 Villenave d'Ornon.  
Pays : France.  
Téléphone : 0556200200.  
Email : Romain@bordo2.com.

Importateur/représentant exclusivement : Pas d'information

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : + 33 (0)1 45 42 59 59.

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Message
----------------	---------

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger	
Mention d'avertissement	
Identificateurs du produit	Pas d'information
Mentions de danger	Pas d'information
Informations complémentaires	Pas d'information
Mises en garde - Généralités	Pas d'information
Mises en garde - Prévention	P102 – Tenir hors de portée des enfants
Mises en garde - Réponse	Pas d'information
Mises en garde - Stockage	Pas d'information
Mises en garde - Élimination	Pas d'information

#### 2.3. Autres dangers

EUH208: Contient cytronellol. Peut produire une réaction allergique.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Ce produit ne contient pas de substances dangereuses à ou au-dessus des seuils réglementés.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales	En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.
En cas d'inhalation	Aucune mesure spéciale n'est nécessaire. Fournir de l'air frais.
Après contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux	En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste. Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.
En cas d'ingestion	NE PAS faire vomir.
Protection des sauveteurs	Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Pas d'information
Effets	Pas d'information

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin	Traiter de façon symptomatique.
Traitement spécial	Pas d'information

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO2). Sable.
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant et des vêtements de protection chimique.

#### 5.4. Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

S'assurer que les déchets soient collectés et contenus.

Contenir les fuites ou déversements dans des armoires avec des plateaux amovibles.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Traiter le matériau recueilli conformément à la section sur l'élimination des déchets.

Recueillir dans des conteneurs fermés et appropriés pour l'élimination.

Absorber avec une substance liant les liquides (ex: sable, terre de diatomées, liant d'acides, liant universel).

Nettoyer avec des détergents. Éviter les solvants.

Essuyer avec une matière absorbante (en tissu, par exemple, laine).

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Manipulation sécuritaire : voir la section 7

Élimination des déchets : voir la section 13

Équipements de protection individuelle : voir la section 8

#### 6.5. Informations complémentaires

Pas d'information

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Mesures de protection

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

##### Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Retirer les vêtements souillés ou contaminés.

## 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Pas d'information

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'information

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures d'ordre technique appropriées

Voir la section 7. Aucune mesure supplémentaire nécessaire.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Protection des mains : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Protection du corps : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Protection respiratoire : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### Contrôles liés à la protection de l'environnement

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

### Contrôle de l'exposition des consommateurs

Pas d'information

## Informations complémentaires

Pas d'information

# SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Incolore
Odeur :	Fruitée
Seuil olfactif :	Pas d'information
pH :	Pas d'information
Point de fusion/point de congélation :	Pas d'information
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	°C
Point d'éclair :	°C
Taux d'évaporation :	Pas d'information
Inflammabilité :	Pas d'information
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :	Pas d'information
Pression de vapeur :	Pas d'information
Densité de vapeur :	Pas d'information
Densité relative :	Pas d'information
Solubilité(s) :	Pas d'information
Coefficient de partage: n-octanol / eau (journal KOC) :	Pas d'information
Température d'auto-inflammabilité :	Pas d'information
Température de décomposition :	Pas d'information
Viscosité :	Pas d'information
Propriétés explosives :	Pas d'information
Propriétés comburantes :	Pas d'information

## 9.2. Autres informations de sécurité

Pas d'information

# SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

## 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

#### 10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les utilisations prévues.

#### 10.7. Informations complémentaires

Pas d'information

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.01. Toxicité orale aiguë

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 11.02. Toxicité cutanée aiguë

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 11.03. Toxicité aiguë par inhalation

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 11.04. Corrosion cutanée

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 11.05. Lésions oculaires

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 11.06. Sensibilisation de la peau

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 11.07. STOT RE

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 11.08. STOT SE

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 11.09. Carcinogénicité

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 11.10. Toxicité pour la reproduction et le développement

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 11.11. Genotoxicity

##### Données sur le mélange

Pas d'information

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.01. SHORT\_TERM\_AQUATIC\_TOXICITY\_GENERIC

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 12.02. LONG\_TERM\_AQUATIC\_TOXICITY\_GENERIC

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 12.03. SHORT\_TERM\_ACUTE\_SEDIMENT\_GENERIC

##### Données sur le mélange

Pas d'information

#### 12.04. LONG\_TERM\_ACUTE\_SEDIMENT\_GENERIC

##### Données sur le mélange

Pas d'information

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Codes déchet

La répartition des numéros d'identité des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément aux recommandations de la CEE, de manière spécifique à l'industrie et aux procédures en question.

##### Propriétés qui rendent les déchets dangereux

Non applicable

##### Options de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

Élimination appropriée / Emballage:

Les emballages non-contaminés doivent être recyclés ou éliminés.

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

Éliminer les déchets conformément à la législation applicable.

#### 13.2. Informations complémentaires

Pas d'information

### SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre (ADR / RID)	Transport fluvial (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA- DGR)
14.1. Numéro ONU	-	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Classe ou division	-	-	-	-
étiquette (s) de danger				
14.4. Groupe d'emballage				
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-	-
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			-	
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC			-	
Informations complémentaires				
Tous les transporteurs			-	
Quantité limitée (LQ)	-	-	-	-
Dispositions spéciales	-	-	-	-
Tunnel restriction code				
Code de classification	-			
Catégorie de transport	-			
Numéro d'identification du danger	-			

(code Kemler)				
Catégorie		-		
Polluant marin			-	
Groupe de ségrégation			-	
Remarque	-	-	-	-

### Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les réglementations applicables au transport (conformément aux exigences ADR / RID / ADN / IMDG / ICAO / IATA).

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Pas d'information

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, une évaluation de la sécurité chimique est pas nécessaire.

### Informations complémentaires

Pas d'information

## SECTION 16: Autres informations

Non applicable (première édition de la FDS).

Date de création : 09/08/2016

Date de version : 09/08/2016

Date d'impression : 09/08/2016

Données changé par rapport à la version précédente : Pas d'information

### 16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

N ° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service

CLP: Classification, étiquetage et emballage

IATA: Association internationale du transport aérien

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DPD : Directive Préparation Dangereuses

N° ONU: Numéro des Nations Unies

N° EC : Numéro Commission européenne

vPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables

### 16.3. Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

### 16.4. Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

### 16.5. Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

### 16.6. Conseils de formation

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 16.7. Informations complémentaires

Pas d'information

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.